

UVSQ



université PARIS-SACLAY

ISM-IAE

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT

CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

The background of the entire page is a photograph of a large lecture hall filled with students. The top half shows students in casual attire, while the bottom half shows students in graduation gowns and caps, all appearing engaged and smiling.

Livret d'accueil étudiant
2026/2027



Vous avez choisi l'Institut Supérieur de Management, IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce choix n'est pas seulement celui d'un diplôme ou d'une spécialité. Vous entrez dans une communauté universitaire où se rencontrent formation, recherche, expérience professionnelle et ouverture internationale, avec un même projet : vous permettre de construire un parcours qui vous ressemble, sans dissocier l'acquisition de connaissances, la compréhension des organisations et la préparation à l'exercice de responsabilités.

Notre ambition est simple à formuler, plus exigeante à réaliser : vous accompagner sans décider à votre place. Un projet professionnel n'est jamais complètement fixé au moment d'entrer dans une formation. Il se précise avec les enseignements, les expériences en organisation, les rencontres, parfois aussi avec les hésitations ou les changements d'orientation. L'équipe pédagogique et administrative est là pour vous aider à effectuer ces choix, vous conseiller lorsque cela est nécessaire et créer les conditions d'un suivi attentif. Mais la réussite d'un parcours reste une construction partagée, qui suppose votre implication, votre curiosité et votre capacité à prendre progressivement votre place dans l'Institut.

Vous rejoignez aussi un environnement universitaire plus large. L'UVSQ est membre de l'Université Paris-Saclay, classée en 2026 au 13e rang mondial du classement de Shanghai, première université française et première d'Europe continentale. Un classement ne résume évidemment ni une université, ni la qualité d'une formation, encore moins l'expérience de chaque étudiant. Il situe cependant l'ISM-IAE dans un ensemble scientifique et académique reconnu internationalement. Vous appartenez également au réseau IAE France, qui réunit désormais 40 écoles universitaires de management. Cette double appartenance élargit les possibilités d'échanges, de coopération et de mobilité, et donne à votre diplôme un environnement universitaire qui dépasse largement le seul périmètre de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

La formation en management ne peut, pour nous, être séparée de la recherche ni des pratiques professionnelles. Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels, et l'ensemble de nos formations s'appuie sur le LAREQUOI, notre laboratoire de recherche en management. Cette articulation est essentielle, car les organisations évoluent, les pratiques de management aussi, et une formation universitaire doit permettre non seulement d'apprendre des méthodes et des outils, mais aussi de comprendre leurs conditions d'usage, leurs effets et leurs limites. C'est également le sens de la place importante accordée à l'alternance. La grande majorité de nos formations propose cette modalité, en relation avec des entreprises, des organisations publiques et des partenaires de formation. L'expérience professionnelle n'est donc pas un complément à la formation académique, elle devient un autre lieu d'apprentissage, à partir duquel les connaissances peuvent être discutées, éprouvées et parfois remises en perspective.

L'ISM-IAE est fortement inscrit dans son territoire, à Saint-Quentin-en-Yvelines et dans les Yvelines, à côté de Versailles, mais cet ancrage local ne prend tout son sens que s'il reste ouvert. Les partenariats internationaux de l'Institut, les échanges universitaires et les séminaires de management international permettent de travailler dans d'autres contextes, avec d'autres références et d'autres manières d'organiser l'action collective. Une expérience internationale ne vaut pas seulement par la distance parcourue. Elle vaut surtout lorsqu'elle oblige à regarder autrement ce que l'on croyait familier, à comprendre d'autres usages et à apprendre à coopérer sans supposer que les mêmes catégories ont partout le même sens.

Nous tenons avant tout à un management responsable et intégré. Cette formule n'a d'intérêt que si elle produit des effets concrets dans nos décisions et dans nos pratiques. La lutte contre les discriminations, l'attention portée aux situations de handicap, la responsabilité sociale et environnementale, la maîtrise de nos usages numériques, la réduction des consommations inutiles ne constituent pas des sujets périphériques. Ils participent de la manière dont une organisation se gouverne et dont chacun peut agir, à son niveau, sur son environnement. Former au management, c'est donc aussi apprendre à mesurer les conséquences d'une décision, y compris lorsqu'elles ne sont pas immédiatement visibles.

Votre place dans l'Institut ne se limite d'ailleurs pas à celle d'un usager de la formation. Les étudiants participent à la gouvernance de l'ISM-IAE par leurs représentants élus, contribuent à la vie collective par leurs associations et leurs projets, et peuvent faire évoluer les formations par leurs retours d'expérience. Une organisation universitaire ne peut pas être figée, car elle se transforme avec ses publics, ses partenaires, ses personnels et les conditions dans lesquelles elle exerce ses missions. Vos remarques, lorsqu'elles sont argumentées, vos initiatives et vos propositions font donc partie de cette évolution. Nous sommes à votre écoute !

Votre réussite ne se réduit finalement ni à l'obtention d'un diplôme ni à la première insertion professionnelle, même si l'une et l'autre sont évidemment essentielles. Elle se construit aussi dans la capacité à comprendre des situations complexes, à travailler avec d'autres, à décider sans simplifier abusivement et à conserver une possibilité de recul lorsque l'action impose d'aller vite. C'est ce que nous souhaitons vous aider à acquérir au cours de cette année.

Toute l'équipe de l'ISM-IAE est mobilisée pour vous accompagner. Votre parcours vous appartient et nous avons la responsabilité de vous donner les meilleures conditions possibles pour le construire.

Professeur Gilles Rouet
Directeur de l'ISM-IAE

Sommaire



**La Business School
Universitaire
du Grand Ouest Parisien** **P.3**



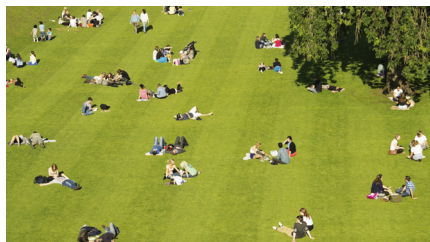
**Des équipes
à votre écoute** **P.9**



**Offre de formation
de l'ISM-IAE** **P.15**



**Démarches
administratives
et outils pratiques** **P.33**



**Vie
étudiante** **P.43**



**Stages, emplois
et carrières** **P.55**



**Relations entreprises
& partenariats** **P.61**



**Activités
internationales** **P.71**



A vertical strip on the left side of the slide shows a portion of a university campus. It includes a red brick building with white window frames, a green lawn, a white lamppost, and a body of water in the foreground reflecting the sky and buildings.

ISM-IAE : La Business School Universitaire du Grand Ouest Parisien

L'Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay propose une offre de formation complète et variée en Licence, Master et Doctorat, dont la qualité est reconnue internationalement grâce à la réputation de sa recherche et à l'engagement de son corps enseignant. Ses composantes et établissements composantes élargissent encore cette offre avec des formations thématiques de pointe en sciences et ingénieries, sciences de la vie et santé, sciences sociales et humanités.

Avec 275 laboratoires partagés avec le CEA, le CNRS, l'IHES, l'Inrae, l'Inria, l'Inserm, l'Onéra, l'Université Paris-Saclay représente 13% du potentiel de recherche français.

Située au sud de Paris, sur un vaste territoire (de Paris à Orsay, en passant par Évry et Versailles), l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique stratégiques que sa visibilité internationale contribue à renforcer.

L'Université Paris-Saclay opère dans un environnement naturel classé, proche de Paris, et au cœur d'un tissu économique particulièrement dynamique.

Composée de 65 000 étudiants, 9 000 enseignants et enseignants-chercheurs et 11 000 personnels techniques et administratifs, l'Université Paris-Saclay est un moteur pour le développement de son territoire et un des meilleurs établissements de France.

L'UVSQ

Créée en 1991, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est aujourd'hui le pôle d'enseignement supérieur, de recherche et technologie le plus important des Yvelines.

Répartis sur 5 campus comptant 20 000 étudiants en formation initiale et continue, l'UVSQ propose plus de 200 formations diplômantes, du DUT au doctorat, dans une gamme de disciplines très étendue : sciences fondamentales, lettres et langues, droit, sciences politiques, humanités, santé, économie, management, sciences pour l'ingénieur, technologie.

L'UVSQ met au cœur de sa stratégie l'innovation pédagogique, la professionnalisation et l'internationalisation de ses formations.

Présente dans le classement de Shanghai (ARWU) depuis 2010, l'UVSQ figure en 2026 à la 873^{ème} place mondiale et au 24^{ème} rang national, toutes universités et grandes écoles confondues.

L'UVSQ contribue par ailleurs pleinement au rayonnement international de l'Université Paris-Saclay, dont elle est membre associé et représente l'une des principales forces de recherche et de formation. Dans le classement de Shanghai 2026, l'Université Paris-Saclay se maintient à la 13^{ème} place mondiale, confirmant son rang de 1^{re} université française et 1^{ère} université d'Europe continentale.

Cette reconnaissance se retrouve également dans les autres grands classements internationaux. L'Université Paris-Saclay occupe la 76^{ème} place mondiale du QS World University Rankings 2027, se classant parmi les quatre premiers établissements français. Dans le Times Higher Education World University Rankings 2026, elle atteint la 68^{ème} place mondiale et se classe 2^{ème} ex æquo parmi les établissements français.



L'ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

L'Institut Supérieur de Management, IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a pour mission fondamentale de développer la recherche, la formation, la diffusion et la valorisation des connaissances et des savoir-faire dans les différents domaines de la gestion et du management. Il vise à promouvoir un « *management responsable et intégré* ».

Pour ce faire, il prend, dans le cadre de l'université, les initiatives et dispositions nécessaires pour organiser et développer la coopération universitaire et institutionnelle, aux plans européen et international, en matière de recherche, de formation et de coopération avec le milieu socio-économique.

L'ISM-IAE délivre à travers 9 mentions des formations de niveau licence et master accréditées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi qu'un programme doctoral.

Au total, environ 1 100 étudiants, dont plus de 80 % en alternance et quelques centaines de participants en formation continue, sont insérés dans les programmes de Licence, Master et Doctorat de l'ISM-IAE.

+ de 20
formations
diplômantes
d'État

1100
étudiants

80%
d'étudiants en
apprentissage

+ de 500
entreprises
partenaires

Un large réseau de partenaires au service des formations

L'ISM-IAE a fait le choix de développer son offre de formation en s'appuyant sur un réseau de partenaires, expérimentés et reconnus, pour permettre aux étudiants et participants de développer au mieux les compétences attendues par les entreprises.

Depuis plus de 20 ans, l'ISM-IAE est associé avec des acteurs clés tels que les Chambres de Commerce et d'Industrie (Paris Ile-de-France) à travers son CFA Sup de V, mais aussi Promeo (Senlis), et un réseau d'universités partenaires.

Cela lui permet d'offrir une formation interculturelle, ainsi que des contenus pédagogiques qui s'appuient sur l'excellence de la recherche initiée dans le laboratoire de recherche Larequoi.

Le Larequoi, laboratoire de recherche en Management



L'ISM-IAE intègre, au centre de ses activités, la recherche scientifique en management, portée par le laboratoire de recherche LAREQUOI dirigé par le Pr. Thierry Côme, dans lequel se développe une politique de recherche sur les processus transversaux de management responsable et intégré.

Ces activités ont pour centre de gravité disciplinaire les sciences de gestion (section O6), enrichi d'une ouverture concrète et pilotée sur d'autres disciplines connexes comme les sciences de l'information et de la communication, la psycho-sociologie des organisations, et les sciences de l'éducation.

Le Larequoi oriente plus particulièrement ses projets vers le management de l'innovation, le management stratégique, le pilotage des organisations publiques et non marchandes, les processus de qualité et d'excellence dans les organisations, la gestion des compétences et par les compétences, la communication des organisations, le management international, etc.

Cette contribution aux théories et méthodes de management se réalise le plus souvent dans une perspective de production de « savoir actionnable », en interaction avec l'environnement socio-économique.

Actuellement, l'équipe des enseignants-chercheurs de l'ISM-IAE rattachée au laboratoire est composée : 7 professeurs, 12 maîtres de conférences (dont 5 HDR), 4 enseignants-chercheurs contractuels, 3 enseignants contractuels, 1 PRAG et 20 doctorants.

20
doctorants



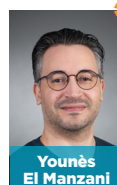
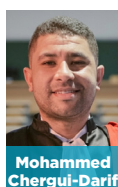
Soutenance de thèse de Soumaya Belkasseh - 8 octobre 2024





Des équipes
à votre écoute

L'équipe pédagogique





+ de 120
intervenants professionnels

**Réfèrent Qualicert
et Directeur adjoint à l'amélioration continue et à la RSE*

L'équipe administrative



Quentin Bédard



Morgane Bernimont



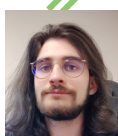
Dany Bodin-Iolova



Pierre Chalaye



Clémentine Coisy



Vincent Dessel



Bienvenue Koussimbissa



Céline Maupas

Services ISM-IAE/ Larequoï	Contacts
Direction	Sylvie Thiery, Secrétaire générale 01.39.25.50.58 / Bureau 425 Clémentine Coisy, Attachée de direction 01.39.25.50.62 / Bureau 426
Partenariats et communication	Quentin Bedard, Responsable service communication 01.39.25.50.17 / Bureau 422 Agata Zywiecki, Assistante chargée des relations publiques 01.39.25.50.48 / Bureau 422 Vincent Dessel, Apprenti chargé de communication digitale 01.39.25.50.65 / Bureau 422
Formation continue	Morgane Bernimont, Gestionnaire formation continue 01.39.25.50.63 / Bureau 423 Fatoumata Toure, Gestionnaire formation continue 01.39.25.50.48 / Bureau 423
Laboratoire de recherche Larequoï	Maximilien Petit, Ingénieur en appui à l'activité de recherche 01.39.25.50.52 / Bureau 522 Sylvie Yung, Assistante du laboratoire 01.39.25.55.34 / Bureau 522

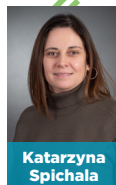
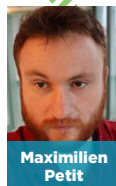
Chargé de gestion et d'aide au pilotage Formation		Pierre Chalaye 01.39.25.51.07 / Bureau 426	
Gestionnaires de scolarité	Formations / diplômes	Partenaires	Responsables des formations
Céline Maupas 01.39.25.54.20 Bureau 419 Bis	M2 MRC	Sup de V	Mourad Attarça
	M1-M2 MSA	CFA Univ. Paris-Saclay	
	M1 MRC	Sup de V	Younès El Manzani
	M1-M2 MQSE		Jihane Sebaï
	M1-M2 MQSE	Proméo	Philippe Hermel
Katarzyna Spichala 01.39.25.51.04 Bureau 419 Bis	M1 MSC	Sup de V	Hervé Chomienne
	M2 MSC		Hervé Chomienne / Lydie Marie Lavoisier
	M1 ETOS	Classique	Gilles Rouet
	M1 MSC		Patricia Marcerou
	M2 MSC		Hervé Chomienne / Lydie Marie Lavoisier

Gestionnaires de scolarité	Formations / diplômes	Partenaires	Responsables des formations
Graziella Lacroix <i>01.39.25.56.20 Bureau 420</i>	L3 GMR	<i>classique</i>	Emmanuel Chaplain
	L3 GMR	Sup de V	Khalil Ait Said / Mohammed Chergui-Darif
	M1 MDRH M2 MDRH	Sup de V	Delphine Philip de Saint Julien
	M1 MRHTD M2 MRHTD		Aline Courie Lemeur
Dany Bodin-Iolova <i>01.39.25.50.51 Bureau 420</i>	Gestion des services des vacataires Gestion des services des permanents		
	M1-M2 MCO	Sup de V	Stela Raytcheva
Bienvenue Koussimbissa <i>01.39.25.50.55 Bureau 421</i>	M1 MCAO	Sup de V	Emmanuel Chaplain
	M2 MCAO		Thierry Côme
	M1-M2 MDO (Paris)		Sana Kharrat
	M1 MDO (Guyancourt)		Khalil Ait Said
	M2 MDO (Guyancourt)		Jean-Philippe Denis
Chloé Lapous <i>01.39.25.55.33 Bureau 422</i>	M2 MIBS	<i>classique</i>	Zorana Jerinic Ivic
Sylvie Yung <i>01.39.25.55.34 Bureau 522</i>	M2 ETOS	-	Gilles Rouet

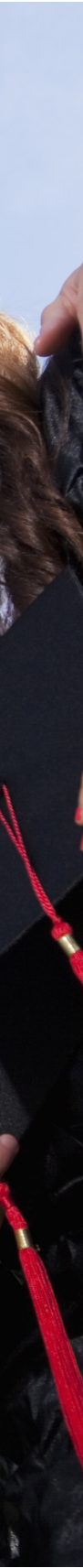
À noter

Le référent pour toute réclamation est Pierre Chalaye, Chargé de gestion et d'aide au pilotage Formation. La procédure est accessible via ce QR code :

Seules les demandes saisies via ce lien seront traitées.







Offre de formation de l'ISM-IAE

Mention Gestion

La Licence Économie-Gestion, parcours Gestion et Management Responsable, a pour objectif de développer les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en masters spécialisés en gestion et management, afin d'accéder à des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans tous les secteurs d'activité. La spécialisation en gestion intervient en troisième année, après un tronc commun en L1 et L2 à dominante sciences économiques, intégrant progressivement les fondamentaux de la gestion : comptabilité et analyse financière, management et stratégie, marketing, systèmes d'information, logistique, bureautique et anglais.

En L3, le parcours Gestion et Management Responsable propose une formation généraliste couvrant les principales fonctions de l'entreprise, tout en accordant une place importante aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale des organisations. Le programme associe des approfondissements en marketing, ressources humaines, contrôle de gestion et analyse financière à des enseignements en stratégie, management, droit, analyse de données et informatique. Il intègre également la gestion de projet, l'entrepreneuriat, l'éthique, les usages de l'intelligence artificielle, le projet professionnel et l'anglais.

Membre du réseau IAE France, l'ISM-IAE associe un solide socle académique à une forte professionnalisation grâce à l'intervention de professionnels et à l'immersion en entreprise. La L3 peut être suivie en formation classique, avec un stage obligatoire de 2 à 4 mois entre mai et août, ou en apprentissage, selon un rythme de 2 jours à l'université et 3 jours en entreprise, en partenariat avec le CFA Sup de V de la CCI Paris Île-de-France.

À l'issue de la licence, les étudiants maîtrisent les concepts, méthodes et outils de la gestion et du management, savent analyser des données, utiliser les outils numériques de référence, agir de manière responsable au sein d'une organisation et communiquer à l'oral comme à l'écrit, notamment en anglais. La formation prépare prioritairement à une poursuite d'études : 96 % des étudiants intègrent un master spécialisé en gestion-management, notamment à l'ISM-IAE. Elle permet également une insertion professionnelle directe dans des fonctions liées aux ressources humaines, à la gestion, à la comptabilité, au marketing, au commerce, au management ou à la qualité.

Mention Gestion de production, logistique et achats

Le Master Gestion de Production, Logistique et Achats (GPLA), parcours Management Stratégique des Achats et des Relations Fournisseurs (MSA), a pour objectif de former des managers capables de piloter les différentes dimensions de la chaîne d'approvisionnement, et plus particulièrement les achats, les relations fournisseurs, la qualité et la logistique. Il prépare les étudiants à évoluer dans un environnement marqué par l'internationalisation des échanges, la complexification des chaînes d'approvisionnement et le rôle de plus en plus stratégique de la fonction achats au sein des organisations.

La formation permet d'acquérir les connaissances académiques, méthodologiques et professionnelles nécessaires pour analyser et résoudre les problématiques managériales liées aux achats et à la Supply Chain dans des organisations privées comme publiques. Elle forme des professionnels capables d'exercer rapidement des responsabilités opérationnelles, puis d'évoluer vers des fonctions de pilotage et de management stratégique au sein de directions achats, approvisionnements, qualité, logistique ou Supply Chain.

Le parcours MSA se déroule sur deux années, du Master 1 au Master 2, et est organisé en alternance. Cette organisation permet aux étudiants de mettre directement en application les enseignements suivis à l'ISM-IAE à travers des missions professionnelles en entreprise dans les domaines des achats, du management de la relation fournisseurs, de la qualité ou de la logistique. Elle favorise ainsi une montée progressive en compétences et en responsabilités.

À l'issue du Master, les diplômés disposent d'une vision globale et stratégique des achats et de la chaîne d'approvisionnement. Ils sont préparés à accompagner les organisations dans le développement et le pilotage de leurs activités, notamment dans un contexte international, et à exercer des fonctions à responsabilités dans les domaines des achats, des relations fournisseurs, des approvisionnements, de la qualité et de la Supply Chain.

Mention Gestion des Ressources Humaines

La mention « Gestion des Ressources Humaines » forme de futurs cadres capables d'assurer des responsabilités dans les différents domaines de la fonction RH, au sein d'organisations privées ou publiques. Elle développe une approche globale et transversale des ressources humaines en articulant les fondamentaux du management, la stratégie RH et la maîtrise des méthodes et outils propres à la fonction. Les étudiants apprennent notamment à élaborer et déployer des politiques RH, piloter des projets, analyser des données et tableaux de bord, accompagner les transformations des organisations et conseiller les managers.

La mention propose à l'ISM-IAE deux parcours complémentaires : « Management et Développement des Ressources Humaines » (MDRH) et « Management des Ressources Humaines et Transformations Digitales » (MRHTD). Proposés en alternance, ils associent étroitement enseignements académiques et expérience professionnelle afin de favoriser une mise en pratique immédiate des compétences acquises.

Le parcours « Management et Développement des Ressources Humaines » (MDRH) forme des professionnels polyvalents capables de prendre en charge les enjeux stratégiques et managériaux de la fonction RH. Il prépare notamment au pilotage du recrutement, de la formation, du développement des compétences, de la mobilité, de la gestion des emplois et des parcours professionnels, des relations sociales et, plus largement, des politiques de développement RH. Les diplômés peuvent évoluer vers des fonctions de Responsable Ressources Humaines, chargé de développement RH, chargé de recrutement ou de formation, responsable GEPP, consultant RH puis, à terme, vers des fonctions de direction des ressources humaines.

Le parcours « Management des Ressources Humaines et Transformations Digitales » (MRHTD) prépare plus spécifiquement les futurs cadres RH aux transformations des organisations, des modes de travail et des pratiques de management liées à la digitalisation. Il développe une expertise autour des nouveaux outils et usages de la fonction RH, notamment les SIRH, le pilotage des données RH, la digitalisation des processus et la conduite de projets de transformation. Les diplômés peuvent notamment exercer comme chargé de projet RH, consultant en transformation RH, chef de projet ou gestionnaire SIRH, responsable du reporting RH avant d'évoluer vers des fonctions de responsabilité RH.

Mention Management et Administration des Entreprises

La mention Management et Administration des Entreprises (MAE) a pour objectif de former des managers capables d'appréhender le fonctionnement des organisations dans toutes leurs dimensions : fonctionnelles (marketing, finance, ressources humaines, communication...), organisationnelles (management, gestion de projet, conduite du changement...) et stratégiques (stratégie, innovation, entrepreneuriat...). Les formations développent une vision globale et transversale du management, ainsi que des capacités d'analyse, de décision, de communication et de pilotage de projets dans des environnements complexes et évolutifs.

La mention propose trois parcours aux orientations complémentaires : Management des Organisations (MDO), Management Qualité Sécurité Environnement (MQSE) et Évolutions Technologiques, Organisationnelles et Stratégiques (ETOS).

Le parcours « Management des Organisations » (MDO) forme des managers généralistes disposant d'une vision intégrée du fonctionnement de l'entreprise. Il s'adresse aussi bien à des étudiants issus de la gestion qu'à des profils provenant d'autres disciplines souhaitant acquérir une double compétence. Les enseignements couvrent notamment le management, la stratégie, la gestion de projet, les ressources humaines, le marketing et le management international. Réalisé en alternance sur deux années, selon un rythme d'une semaine à l'université et deux semaines en entreprise, le parcours prépare à des fonctions telles que chef de projet, responsable commercial, responsable administratif et financier, responsable RH, consultant en organisation ou entrepreneur.

Le parcours « Management Qualité Sécurité Environnement » (MQSE), également proposé en alternance, est prioritairement destiné à des étudiants issus de formations scientifiques ou techniques souhaitant développer une double compétence en management. Il forme des managers QSE capables de piloter un service QHSE, des démarches d'audit et de certification, des projets d'amélioration continue ou de réingénierie des processus. La formation associe les fondamentaux du management aux problématiques spécifiques de la qualité, de la sécurité et de l'environnement et permet aux étudiants de mettre immédiatement en pratique leurs acquis au sein de leur organisation d'accueil.

Le parcours « Évolutions Technologiques, Organisationnelles et Stratégiques » (ETOS) est orienté vers l'analyse des transformations des organisations et la recherche en sciences de gestion et du management. Il développe des compétences en stratégie, diagnostic et conduite du changement, innovation, gestion de projet, audit, conseil et méthodologie de la recherche. Le M1 comprend notamment un stage de 2 à 5 mois et une initiation à la recherche. Le M2 approfondit cette spécialisation dans un format majoritairement à distance et prépare notamment aux métiers des études et du conseil, à l'enseignement supérieur ainsi qu'à la poursuite d'études en doctorat.

Mention Management Public

La mention Management public forme des cadres capables de piloter des organisations et des équipes dans des secteurs soumis à de profondes transformations institutionnelles, réglementaires, organisationnelles et technologiques. Elle développe des compétences en management, conduite du changement, gestion de projet, ressources humaines, stratégie et analyse des politiques publiques, en tenant compte des spécificités propres à chaque secteur.

Le parcours « Management des Organisations Scolaires » (M@DOS) s'adresse aux cadres du système éducatif en France et à l'étranger, ainsi qu'aux professionnels souhaitant préparer des fonctions d'encadrement. Il associe management, gestion des ressources humaines, droit et sociologie de l'éducation, analyse des politiques publiques, conduite du changement et transformation numérique. Organisée sur deux années et à plus de 80 % à distance, la formation s'appuie fortement sur les situations professionnelles des participants, le travail collaboratif et la réalisation d'un mémoire de recherche en contexte professionnel.

Le parcours « Management Stratégique des Organisations de Santé et Sociales » (MSO2S) forme des cadres et managers capables d'exercer des responsabilités au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux. Proposé en formation continue, en partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, il prépare au pilotage stratégique des organisations, au management d'équipes pluridisciplinaires, à la gestion des ressources et des budgets, à la conduite de projets de transformation et au déploiement de démarches qualité. La formation apporte ainsi les outils nécessaires pour accompagner les évolutions du secteur de la santé et du social et exercer des fonctions de direction, de coordination ou de management.

Mention Management Stratégique

Le Master Management stratégique de l'Université Paris-Saclay forme des managers capables d'analyser les transformations des organisations, d'élaborer des stratégies adaptées et de conduire des projets dans des environnements complexes, internationaux et en évolution. Il associe les fondamentaux du management stratégique à une forte professionnalisation et s'appuie sur les expertises académiques et de recherche de l'Université Paris-Saclay.

Le parcours « Management Stratégique et Changement » (MSC) forme des managers et consultants spécialistes de l'élaboration et de la conduite de projets de transformation stratégique, notamment digitale. Il développe des compétences en stratégie, conduite du changement, gestion de projet et accompagnement des transformations, en intégrant leurs dimensions techniques, organisationnelles et humaines. Le parcours est proposé en formation classique, avec un stage obligatoire de 3 à 6 mois, ou en alternance selon un rythme d'une semaine à l'université et deux semaines en entreprise.

Le parcours « International Business and Sustainability » (MIBS), entièrement enseigné en anglais, prépare les étudiants à évoluer dans un environnement économique mondialisé confronté aux transformations écologiques, sociales et technologiques. Il forme des professionnels capables d'intégrer les enjeux de soutenabilité aux stratégies et aux pratiques des organisations internationales. La formation accorde une place importante aux environnements multiculturels, à l'ouverture internationale et aux expériences professionnelles, afin de préparer les diplômés aux nouveaux enjeux du management et du développement des activités à l'échelle mondiale.

Mention Communication des Organisations

Divers, les métiers de la communication des organisations exercent une forte attractivité et de nombreux étudiants souhaitent s'engager dans cette voie.

La mention se propose de répondre à cette attente et se fixe pour cela plusieurs objectifs :

- initier les étudiants aux sciences de la communication, aux sciences de gestion et aux sciences politiques ;
- leur faire acquérir les compétences pratiques qui sont constitutives des métiers de la communication ;
- développer leur capacité à concevoir et à élaborer des stratégies de développement pour les organisations au moyen de la communication ;
- les former à l'élaboration et à la gestion de modes innovants de communication et d'information ;
- leur permettre, par l'apprentissage, d'évoluer dans des contextes professionnels formateurs sous l'angle personnel de leur propre « savoir-être » ;

Cette mention est composée de deux parcours : Management et communication des organisations à l'ISM-IAE ainsi que du parcours Politiques de communication et développement des organisations à la faculté de Droit et Science politique de l'UVSQ.

Les débouchés des deux parcours de la mention recoupent les métiers de chargé de communication, community manager, responsable événementiel, manager d'équipe ou de service, chef de projet, change manager, consultant en communication et/ou organisation, chargé de relations presse, etc.

Les deux parcours de la mention sont proposés intégralement en apprentissage. Ils s'appuient sur un partenariat déjà ancien avec Sup de V (école du CFA de la CCI Ile-de-France). Les étudiants-apprentis disposeront ainsi d'un cadre leur permettant de se former et de se socialiser afin d'optimiser leurs chances de réussite professionnelle.

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Le Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (CGAO), parcours Management, Contrôle et Audit Organisationnel (MCGAO), forme en deux ans des managers de haut niveau capables de piloter et de contrôler la performance des organisations. La formation développe une compréhension globale de la stratégie, de la gouvernance et du fonctionnement de l'entreprise, ainsi qu'une maîtrise des outils de gestion, de contrôle et d'aide à la décision.

Les étudiants apprennent à mobiliser les leviers stratégiques, financiers et organisationnels nécessaires au pilotage des activités, à concevoir et suivre des procédures budgétaires, à mettre en place des instruments de mesure et d'analyse de la performance et à accompagner les responsables opérationnels et les directions dans leurs prises de décision. La formation développe également les compétences nécessaires à la conduite de projets, au contrôle des processus et à la formulation de recommandations visant à améliorer durablement la performance des organisations.

Proposé en alternance du Master 1 au Master 2, le parcours associe étroitement enseignements académiques et expérience professionnelle. Il prépare notamment aux métiers du contrôle de gestion, de l'audit organisationnel et du conseil, ainsi qu'à des fonctions d'encadrement d'équipe ou de direction de centres de profit et de services, dans des entreprises, cabinets de conseil, banques, collectivités ou autres organisations publiques et privées.

Mention Marketing Vente

La mention de Master Marketing-Vente, parcours Management de la Relation Client, Qualité et Digitalisation (MRC), forme des managers capables de prendre en charge les dimensions opérationnelles et stratégiques de la relation et de l'expérience client. Dans un environnement marqué par l'évolution des modèles d'affaires, la digitalisation des parcours clients, le développement du commerce multicanal, des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, la formation prépare les étudiants à concevoir et piloter des offres, des dispositifs et des services répondant aux nouvelles attentes des clients.

Le Master développe une approche globale et transversale autour de trois grands champs : le management général et international ; le marketing, le marketing digital et la gestion de la relation client ; et le management de la qualité. Les étudiants acquièrent notamment des compétences en stratégie commerciale, gestion de projet, négociation, analyse marketing, CRM, expérience client, e-commerce, audit, certification et amélioration des processus.

Organisée en alternance du Master 1 au Master 2, la formation associe étroitement enseignements académiques et missions professionnelles dans les domaines du marketing, de la relation client, de la gestion commerciale ou de la qualité. Elle prépare notamment aux fonctions de responsable relation ou expérience client, chef de projet CRM ou e-CRM, responsable qualité client, responsable du développement commercial, chef de produit ou chef de projet marketing.

Offre de formation

LICENCES

Semestres 1 à 4

Mention Gestion

Licence Portail Économie et Gestion

MASTERS

Semestres 1 & 2

Mention Gestion de production, logistique, achats

Management Stratégique des Achats et des Relations Fournisseurs (MSA) - alt.

Mention Gestion des Ressources Humaines

Gestion des Ressources Humaines (GRH) - parcours Management des RH et transformations digitales - alt.

Gestion des Ressources Humaines, parcours Management et développement des ressources humaines - alt.

Mention Communication des Organisations

Management et Communication des Organisations (MCO) - alt.

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Management, Contrôle et Audit Organisationnel (MCAO) - alt.

Mention Management stratégique

Management Stratégique et Changement (MSC) - class. et alt.

International Business and Sustainability (MIBS) - class.

Mention Marketing-vente

Management de la Relation Client, Qualité et Digitalisation (MRC) - alt.

Mention Management et Administration des Entreprises

Management des Organisations (MDO) - alt.

Management Qualité, Sécurité, Environnement (MQSE) - alt.

Évolutions Technologiques, Organisationnelles et Stratégiques (ETOS) - class.

LICENCES

Semestres 5 & 6

Licence Gestion et Management Responsable - class. et alt.

MASTERS

Semestres 3 & 4

Management Stratégique des Achats et des Relations Fournisseurs (MSA) - alt.

Gestion des Ressources Humaines (GRH) - parcours Management des RH et transformations digitales - alt.

Gestion des Ressources Humaines, parcours Management et développement des ressources humaines - alt.

Management et Communication des Organisations (MCO) - alt.

Management, Contrôle et Audit Organisationnel (MCAO) - alt.

Management Stratégique et Changement (MSC) - class. et alt.

International Business and Sustainability (MIBS) - class.

Management de la Relation Client, Qualité et Digitalisation (MRC) - alt.

Management des Organisations (MDO) alt.

Management Qualité, Sécurité, Environnement (MQSE) - alt.

Évolutions Technologiques, Organisationnelles et Stratégiques (ETOS) - class.

Mention Management Public

Management des Organisations Scolaires (M@DOS) - fc

Management Stratégique des Organisations de Santé et Sociales (MSO2S) - fc

alt. : alternance / class. : classique / fc : formation continue

Charte de l'usage de l'Intelligence Artificielle dans les travaux universitaires

Préambule

L'ISM-IAE reconnaît le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) en éducation et encourage les étudiants à s'en servir pour enrichir leur apprentissage. Cependant, son utilisation dans les travaux académiques doit être encadrée afin de préserver l'intégrité scientifique, l'honnêteté intellectuelle et le développement des compétences des étudiants. Cette charte vise à établir des règles pour garantir une utilisation éthique, transparente et responsable de l'IA, en conformité avec les valeurs académiques de l'université.

Objectifs

Cette charte vise à :

- Garantir une utilisation responsable et éthique de l'IA dans les travaux universitaires.
- Fournir des lignes directrices sur les pratiques acceptables d'utilisation de l'IA.
- Promouvoir la transparence et l'honnêteté dans l'utilisation de l'IA.
- Prévenir la fraude académique et les abus liés à l'IA.
- Développer la compréhension des limites et des potentialités de l'IA chez les étudiants.

Définitions

Intelligence Artificielle (IA) : « un système basé sur une machine, qui est conçu pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie et qui peut faire preuve d'adaptabilité après son déploiement, et qui, pour des objectifs explicites ou implicites, déduit, à partir des données qu'il reçoit, comment générer des résultats tels que des prédictions, du contenu, des recommandations ou des décisions qui peuvent influencer des environnements physiques ou virtuels (...) » Chapitre 1, Article 3 du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (RIA), entrée en vigueur le 2 août 2024.

L'IA désigne tout logiciel, plateforme ou technologie capable de réaliser des tâches en simulant l'intelligence humaine, incluant, mais sans s'y limiter, les modèles de langage large (LLM) et toutes les IA génératives. Il est important de noter que l'IA, telle qu'elle est actuellement

conçue, est dépourvue de conscience et d'intentionnalité. Elle reste un outil au service de l'humain.

Travaux universitaires : incluent tous les travaux individuels ou collectifs réalisés dans le cadre des études universitaires, tels que les examens, dissertations, rapports, présentations, études de cas, projets, mémoires, thèses, etc.

Principes généraux d'utilisation de l'IA

- **Autonomie intellectuelle** : l'IA est un outil d'aide, non un substitut à la réflexion critique et à la créativité personnelles. L'étudiant doit démontrer une compréhension approfondie du sujet et apporter une contribution intellectuelle significative à son travail, indépendamment de l'IA.

- **Transparence** : toute utilisation de l'IA doit être obligatoirement documentée de manière explicite. Cela inclut la spécification de l'IA utilisée, les requêtes effectuées (e.g., prompt) ainsi que la nature de la contribution de l'IA à la réalisation du travail.

- **Responsabilité** : l'étudiant reste entièrement responsable de la qualité, de l'exactitude et de l'originalité de ses travaux. L'utilisation de l'IA ne le dispense pas de cette responsabilité.

- **Éthique** : l'utilisation de l'IA doit respecter les principes éthiques de l'université, notamment en ce qui concerne le plagiat et le respect des droits d'auteur.

- **Confidentialité** : l'utilisation de l'IA doit respecter la confidentialité et la protection des données personnelles, des entreprises ou de l'ISM-IAE.

- **Limites de l'IA** : l'étudiant doit être conscient des limites et des biais algorithmiques potentiels de l'IA et les prendre en compte dans ses travaux. Il est impératif de vérifier la pertinence et l'exactitude des informations fournies par l'IA.

Utilisation autorisée de l'IA

L'IA peut être utilisée comme outil d'aide pour :

- Obtenir des suggestions de références bibliographiques et d'auteurs, mais cela est vivement déconseillé : ce n'est pas une substitution à des recherches classiques via un moteur de recherche généraliste et des bases de références spécialisées (<https://www.bib.uvsq.fr/ressources-de-droit-et-eco-gestion>). En effet, les IA généralistes proposent des résultats assez pauvres, souvent erronés et inventés.

- Obtenir des suggestions de concepts ou de théories pertinentes à un sujet ou cours donné, mais cela n'est pas

suffisant : les propositions sont réduites à un nombre limité, récurrent et daté d'apports théoriques. Il convient donc d'approfondir les recherches via des sources adaptées.

- Bénéficier d'une assistance à la lecture et à l'analyse de textes académiques (articles, livres, chapitres d'ouvrage) à condition que l'étudiant ait lu le texte original et vérifié la précision des informations fournies.
- Faciliter la compréhension de concepts, théories dans le cadre d'un travail de recherche ou l'approfondissement d'un cours.
- Guider la structuration logique d'un travail, en suggérant un plan prévisionnel ou une progression argumentative.
- Identifier des incohérences, des arguments répétitifs/faibles ou des liens manquants entre idées pour améliorer un contenu produit par l'étudiant de manière autonome.
- Servir d'assistant linguistique pour traduire des textes dans différentes langues, ou pour corriger des fautes d'orthographe, de syntaxe ou des coquilles typographiques.
- Générer des images, graphiques ou illustrations à des fins pédagogiques tout en respectant les droits d'auteur.

Utilisation interdite de l'IA

Il est strictement interdit de :

- Présenter un travail (*par ex., une présentation, des slides, des études de cas, etc.*) réalisé intégralement, ou en partie, par l'IA, sans apport personnel ni mention explicite du recours à l'IA.
- Utiliser l'IA pour réaliser des travaux (en classe, à distance, autonomie, etc.) pour lesquels son utilisation a été formellement interdite.
- Déléguer entièrement à l'IA la réalisation des différentes étapes d'un travail de recherche (*par ex., recherche bibliographique, formulation de la problématique, revue de littérature, génération des données, discussion des résultats, etc.*).
- Créer ou falsifier des données *qualitatives ou quantitatives*, notamment en utilisant l'IA. Cela inclut la fabrication ou la modification de données d'un travail de recherche, la création de résultats fictifs, ainsi que l'altération de données réelles pour obtenir des résultats souhaités.
- Générer et diffuser des contenus illégaux, discriminatoires ou offensants qui demeurent la pleine responsabilité de l'étudiant.
- Alimenter l'IA de documents au contenu confidentiel provenant, notamment, de votre entreprise d'accueil ou de l'ISM-IAE.

Conséquences en cas de non-respect

Le non-respect de cette charte pourra entraîner des sanctions, en fonction de la gravité des faits constatés, allant d'une simple mise en garde ou, le cas échéant, l'engagement d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements en vigueur.

En cas de doute sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, les enseignants se réservent le droit de demander des explications ou des éléments justificatifs. Ces éléments pourront être pris en compte dans l'évaluation du travail soumis, dans le respect des procédures pédagogiques et réglementaires applicables.

Mise à jour et évaluation

Cette charte sera régulièrement révisée et mise à jour pour refléter les évolutions technologiques et les meilleures pratiques en matière d'éthique et d'intégrité académique.

Acceptation et engagement

En signant cette charte, l'étudiant atteste avoir lu, compris et accepté les règles précisées ci-dessus. Il s'engage à respecter cette charte et à utiliser l'IA de manière responsable et éthique dans le cadre de ses études à l'ISM-IAE.





Démarches administratives et outils pratiques

Je m'inscris, je me réinscris

Candidater à une formation, s'inscrire pour la première fois à l'UVSQ, se réinscrire en année supérieure, redoubler ou se réorienter. Vous trouverez toutes les modalités des inscriptions administratives en ligne, dans la rubrique Formation puis Inscriptions/réinscriptions du site internet de l'université. Vous y serez guidé(e) pas à pas.

Les droits d'inscription

Toute inscription en vue de la préparation d'un diplôme national dans un établissement public d'enseignement supérieur donne lieu au paiement d'un droit spécifique dont le montant vous sera précisé dans votre dossier d'inscription. Le montant des droits est fixé annuellement par arrêté ministériel. Il varie selon le diplôme préparé, de 178 à 618 non comprises les redevances spécifiques. Un paiement fractionné en 3 fois (3 mois consécutifs) est possible pour les étudiants qui s'inscrivent et paient leurs droits de scolarité en ligne avant le 15 octobre de l'année universitaire.



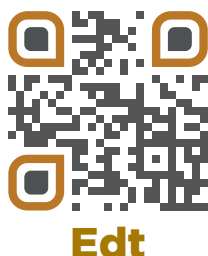
La CVEC

Avant de procéder à votre inscription administrative, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.

C'est une démarche obligatoire. Cette contribution s'élève à 105 euros (montant 2026-2027) et permet aux établissements bénéficiaires d'améliorer la vie de campus.

Pour connaître les projets financés à l'UVSQ par la contribution CVEC :

www.jaiunprojet.uvsq.fr



J'ai besoin d'informations sur mon emploi du temps (Edt) et mon diplôme

Les services de scolarité sont vos interlocuteurs privilégiés, tout au long de votre parcours, pour les questions relatives à :

- votre inscription pédagogique (choix des UE*),
- votre emploi du temps
- et ses modifications,
- tout ce qui concerne
- vos examens,
- le retrait de votre diplôme.

Le déroulé de mes examens

Pour connaître les principes généraux du contrôle des connaissances et de l'assiduité, les documents suivants sont disponibles sur le site internet de l'université, rubrique Vie de campus, Scolarité, encadré «Les indispensables» :

- La Charte des examens à l'UVSQ,
- les modalités de contrôle des connaissances générales (MCC) qui expliquent le déroulement des examens à l'UVSQ,
- les modalités de contrôle des connaissances spécifiques (MC2C) qui décrivent en détails les évaluations pour chaque UE* (durée des épreuves, coefficient, examen écrit ou oral).

En cas de question n'hésitez pas à contacter vos enseignants ou votre scolarité.



+ d'infos sur la **restauration**

(Au CROUS : 3.30 le repas ; 1 pour les boursiers et les étudiants en situation de précarité qui en font la demande).

+ d'infos sur votre **santé**

Le service de santé des étudiants (SSE) propose des rendez-vous avec un médecin, un infirmier ou un psychologue.

Le centre de santé universitaire propose des consultations avec un médecin généraliste.



+ d'infos sur le **logement**

Consultez les plateformes, les aides disponibles et les organismes utiles.

Services, accès web et réseaux

Compte sésame

A quoi sert le compte SESAME ?

Etudiants de l'UVSQ, le compte d'authentification SESAME vous permet d'accéder avec un identifiant et un mot de passe uniques aux ressources numériques de l'université mises à votre disposition dans votre intranet étudiant :

<https://www.uvsq.fr/etudiants>

Quand initialiser votre compte SESAME ?

Votre accès au compte SESAME et par conséquent aux ressources informatiques mises à disposition des étudiants par l'UVSQ nécessite que vous soyez enregistré dans la base de données des étudiants de l'université ce qui signifie que vous devez avoir finalisé votre inscription administrative de l'année universitaire en cours.

C'est-à-dire :

- Si vous avez fait votre inscription administrative en ligne et si vous l'avez payée, vous pouvez créer votre compte immédiatement.
- Si vous avez fait votre inscription administrative en ligne mais que vous ne l'avez pas payée en ligne, il faut attendre que votre paiement soit enregistré par les gestionnaires.

Sinon, vous pouvez le faire dès la fin de votre inscription sur site.

Comment activer votre compte SESAME ?

L'activation du compte se décompose en 5 étapes très simples. Elle ne s'effectue qu'une seule fois. Une ou deux minutes suffisent.

1. Connectez-vous à l'application :
<https://moncompte-etu.si.uvsq.fr/sesame/stylesheets/welcome.faces>
2. Saisissez votre numéro d'étudiant à 8 chiffres, qui devient votre identifiant
3. Saisissez votre date de naissance
4. Choisissez votre mot de passe puis confirmez-le
5. Choisissez une question simple parmi les 3 proposées et donnez sa réponse. Cette question et sa réponse seront nécessaires pour réinitialiser votre mot de passe, en cas d'oubli.



**Compte
SESAME**

Que se passe-t-il si je perds mon mot de passe ?

Il faut réactiver SESAME. Après saisie du numéro d'étudiant, de la date de naissance et après avoir répondu à la question enregistrée lors de la première activation, il sera possible de choisir un nouveau mot de passe. Il est impossible de retrouver un mot de passe oublié, même par les services informatiques.

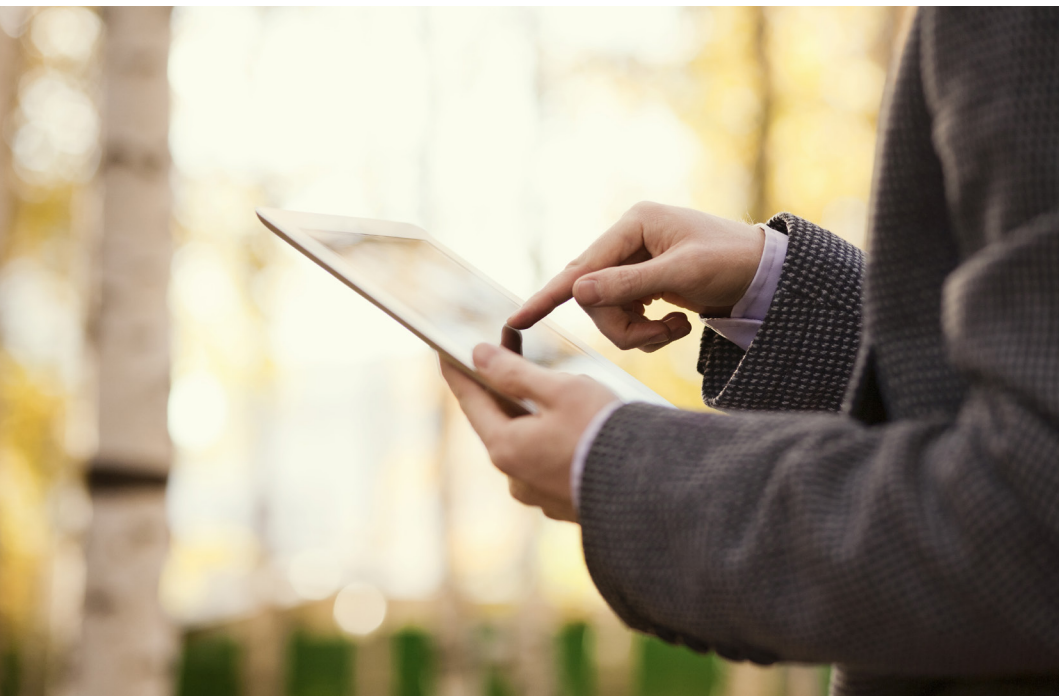
Confidentialité de votre compte SESAME

Ne communiquez votre mot de passe à personne et prenez soin de vous déconnecter à chaque fois que vous quittez un poste de travail à l'UVSQ.

Ce compte est strictement personnel et inaccessible, son usage est soumis aux règles et recommandations de la charte informatique que vous avez acceptée en vous inscrivant à l'UVSQ.

Des problèmes ?

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez saisir une demande d'assistance en ligne sur le site internet.



Intranet étudiant

L'Intranet étudiant regroupe de nombreux outils utiles au bon déroulement de vos études. Il vous permet de consulter notamment votre messagerie électronique, votre dossier personnel, vos calendriers et résultats d'examens.

> <https://www.uvsq.fr/etudiants>

Outils



Webmail



Emploi du temps



Calendriers universitaires



Assistance en ligne



Moodle



Zoom



Réseau Alumni UVSQ



I J Box
Orientation, stages, emploi...



Réservation de
ressources



Mon compte SESAME
UVSQ

Scolarité



Dossier étudiant



Pédagogie



Bibliothèques
universitaires



Certificat de scolarité



Attestations et justificatifs



Carte étudiante



Conventions de stage
(PStage)



Etudier à l'étranger



Contrôle de
connaissances



Retirer son diplôme

Vie de campus



Santé



Handicap



Toutes les aides



Logement



Restauration



Plan des campus



Sport



Culture



Associations



Lieux de vie étudiante



**Intranet
étudiant**

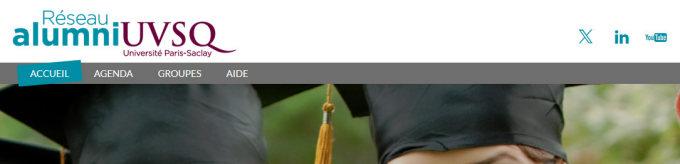
Informations et réseaux

Via des plateformes telles que Facebook, Twitter ou encore Linkedin peuvent se réunir les enseignants, les actuels et anciens étudiants et les partenaires de l'ISM. Ces interfaces permettent également aux étudiants de suivre l'actualité de leur institut.

Suivez l'ISM-IAE sur les réseaux sociaux
en scannant ce QR Code !



Abonnez-vous au réseau Alumni de l'UVSQ !



alumni.uvsq.fr

La zone de protection

Un périmètre de protection est défini autour du logotype afin de préserver sa visibilité et son intégrité. Aucun élément graphique ou de texte ne doit venir empiéter dans cette zone.

Dans toutes les configurations du logotype, cette zone est définie par un espace X équivalent à la moitié de la largeur du blason.

Charte graphique de l'ISM-IAE

Au cours des différentes actions que vous pourriez être amené à mettre en place au cours de l'année, il est indispensable que les différents documents créés à cette occasion respecte la charte graphique de l'ISM-IAE.

Elle est en effet garante de l'image de l'institut véhiculée au sein de l'université et à l'extérieur.



La taille minimum

Une taille minimale d'utilisation est définie pour préserver sa qualité de reproduction.



Quelques exemples d'utilisation de la charte graphique

Téléchargez le logo et les différents supports sur le site internet de l'ISM-IAE, rubrique « VIE ETUDIANTE ».

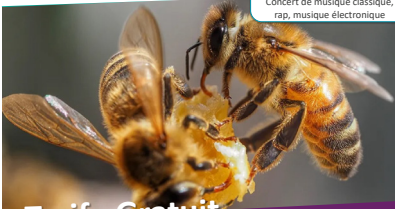




BeeFor Festival

De la musique engagée pour l'environnement

Programmation
Un atelier fresque climat et Quiz
Des ateliers avec des apiculteurs
Concert de musique classique,
rap, musique électronique



Tarif : Gratuit

Vendredi 31 Mars
11h – 20h30
La Maison de L'étudiant
1, allée de l'astronomie, 78280, Guyancourt

Scannez ici pour voir notre programmation



www.uvsq.fr





Entrepreneuriat

Dispositifs
PEIPS et MaturAction





mercredi
1^{er} avril
2020

de 18h à 20h
Maison des étudiants Paris-Saclay
Salle des représentations
1, allée de l'astronomie - 78280 Guyancourt



**Rencontres
du Management**
de l'ISM-IAE

Présentation des dispositifs PEIPS et MaturAction
Témoignages d'étudiants-entrepreneurs,
de chercheurs-entrepreneurs et de l'incubateur SOY CUB

www.ism-iae.uvsq.fr





Vie étudiante

Vivre sur le campus

Toutes les infos à propos de la vie universitaire sur votre campus, ainsi que sur les services qui vous sont proposés, sont détaillés **sur le site web de l'UVSQ**.

Carte étudiante

Elle vous est envoyée ou remise au moment de votre première inscription à l'UVSQ. Conservez-la d'une année sur l'autre : elle est valable pendant toute la durée de vos études. Chaque début d'année universitaire, après votre réinscription, vous obtiendrez un sticker de l'année en cours à placer par-dessus l'année précédente. Elle fait notamment office de passeport étudiant, de moyen de paiement, et de pass culturel.



+ d'infos sur la
carte étudiante

+ d'infos sur les
lieux de vie



+ d'infos sur le
CEREL



+ d'infos sur votre
bibliothèque universitaire



+ d'infos sur le
sport



+ d'infos sur le
service handicap



Ressources informatiques à l'ISM-IAE

Toutes les salles de cours de l'ISM-IAE sont équipées de matériels de vidéoprojection permettant notamment la diffusion de ppt dans le cadre de vos travaux, et d'un accès à internet.

Par ailleurs, si vous avez un besoin particulier lors de la conduite de vos projets pédagogiques, l'ISM-IAE met à votre disposition des ordinateurs et vidéoprojecteurs de prêt sur le campus.

Pour connaître les modalités d'emprunt et/ou procéder à une réservation, veuillez vous rapprocher de votre service scolarité, ou du service communication via l'adresse communication.ism@uvsq.fr.

Rencontres entreprises et chercheurs

Dans le cadre de ses activités pédagogiques et de recherche, l'ISM-IAE organise régulièrement des conférences sur des thèmes transversaux du management, auxquelles sont conviés les étudiants de l'ISM-IAE.

Ces rencontres sont l'occasion pour les différents participants de rencontrer des hauts dirigeants du secteur public ou privé ainsi que des professeurs d'universités étrangères.

Le Larequoi, laboratoire de recherche en management de l'Institut Supérieur de Management, est le seul laboratoire en sciences de gestion au sein de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Aussi, en plus des événements organisés par l'ISM-IAE, la dynamique du Larequoi est entretenue grâce à de nombreux événements liés aux activités de recherche du laboratoire. Certains sont récurrents à l'image des ateliers doctoraux mensuels, des séminaires généraux semestriels ou du symposium annuel du management territorial.

D'autres événements, d'une plus grande ampleur, ont lieu régulièrement : colloques, séminaires, journées d'études ...

**Exemples
d'entreprises
sollicitées :**

THALES


LE GROUPE LA POSTE

syngenta

 **MICHELIN**

 **RENAULT**
Passion for life

 **BAYER**

Réseau Alumni ISM-IAE de l'UVSQ

Le réseau des anciens via la plateforme Alumni de l'UVSQ

En près de 15 ans, l'ISM-IAE a diplômé plus de 7 000 jeunes du licence (Bac+3) au master 2 (Bac+5).

Chaque année, près de 1 100 étudiants suivent nos enseignements. Un formidable vivier de talents pour des recruteurs, un gigantesque réseau d'entraide pour les étudiants et les diplômés.

Faciliter la réussite de leurs débuts dans la vie professionnelle et booster leur carrière, tel est l'enjeu du Réseau Alumni de l'ISM-IAE.

Aujourd'hui, plus de 3 000 étudiants de l'ISM-IAE ont un profil sur le Cluster. Rejoignez le réseau sans plus tarder!

Les services déjà disponibles :

- Dépôt des offres d'emploi, de stage et de jobs étudiants
- Agenda des événements forum emplois, Carrière, R&D...
- CVthèque des étudiants, diplômés et jeunes chercheurs (doctorants)
- CVthèque des enseignants-chercheurs et collaborateurs de l'université
- Connexion sur les réseaux professionnels (Viadeo ou LinkedIn)
- Import facilité des données CV déjà saisies sur un profil Viadeo ou LinkedIn
- Annuaire des entreprises et recruteurs
- Témoignages et portraits

Je suis étudiant ou diplômé

Complétez votre profil et retrouvez vos camarades de promotion

ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS
ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE

ENSEIGNANTS
ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE

ENTREPRISES
CRÉEZ VOTRE COMPTE

accéder à la plateforme
> **alumni.uvsq.fr**

Règlement ISM-IAE

Lorsque vous vous inscrivez à l'ISM-IAE, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

[> Accéder au règlement intérieur en ligne.](#)

Règlements pédagogiques

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation spécifique par contrôle continu, donnant lieu à notation. Les modalités d'évaluation peuvent prendre toutes les formes possibles : devoir sur table, interrogation orale, exposé individuel ou collectif, mini-mémoire, devoir à rendre, étude de cas, etc. Les modalités sont précisées en début d'année par chaque enseignant responsable.

L'absence à un contrôle des connaissances est comptabilisée comme si l'étudiant avait obtenu la note zéro. Des absences pour motifs jugés sérieux pourront éventuellement donner lieu à des secondes chances.

Pour avoir le détail des modalités de contrôle de connaissances et les conditions d'obtention du diplôme spécifique à votre formation, veuillez vous référer au livret pédagogique donné par votre enseignant responsable de formation. Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site interne de l'institut.

Le Comité social d'administration (CSA) et la Formation Spécialisée (FS)

Le Comité social d'administration (CSA) est une instance de dialogue social réunissant élus du personnel, étudiants, usagers et membres de la direction. Il consulte sur l'organisation des services, la gestion des ressources humaines (stratégie, mobilité, rémunération, égalité professionnelle), les projets de restructuration et l'évaluation des conditions de travail. Il veille au respect des textes, analyse les risques des réorganisations et peut proposer des enquêtes. Les membres du CSA ont un droit d'accès aux locaux pour visiter régulièrement les services.

La formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail accompagne le CSA en prévention. Consultée sur les règlements et consignes, elle suit les visites de l'inspection et le registre SSCT, examine les rapports du médecin du travail et propose des actions de prévention et de formation.

Contact
Tél. : 01 39 25 78 69
gladys.dalscent-onestas@uvsq.fr

Bâtissez votre propre projet

Dans le cadre de leur projet d'année d'étude, les étudiants de masters 2 mettent régulièrement en place des actions. Elles ont pour but d'appliquer les enseignements théoriques acquis au cours de leur cursus.

Ces projets peuvent se matérialiser sous différentes formes (organisation d'une conférence, actions caritatives portées par des associations, dimension RSE, etc.).

Afin de mener à bien leur projet d'étude, les étudiants ont la possibilité de demander un financement auprès de différentes instances.

Commission de financement ISM-IAE

Chaque groupe projet étudiant peut être éligible au financement de son projet par l'ISM-IAE, s'il est en lien ou dans le cadre de la formation.

Toute demande doit respecter le calendrier annuel*. Elle se dépose via un formulaire disponible en ligne sur le site internet de l'institut, rubrique « Vie étudiante » puis « Projets étudiants ».

Le formulaire complété, et accompagné de tout autre document permettant le soutien du projet, doit être envoyé à l'adresse :

projets-etu.ism@uvsq.fr

NB : les dépenses au sein des établissements publics sont soumises à des règles. De ce fait, certaines dépenses, comme un versement d'argent sous forme de don à une association, ne sont pas autorisées. La commission de financement vous indiquera ce qu'il est possible de faire en fonction de votre projet.

Fondation UVSQ

Vous êtes membre de la communauté universitaire de l'UVSQ (étudiant, personnel, enseignant-chercheur) ou représentant d'une structure extérieure à l'Université (entreprise, collectivité locale, association...)?

Vous souhaitez monter un projet en partenariat avec la Fondation UVSQ ou bien vous impliquer dans le développement d'une action en cours?

Contactez la fondation en vous rendant sur :

www.fondation.uvsq.fr.

*Calendrier des commissions 2026-2027 :

Commission du 20 novembre 2026
-> dépôt avant le 8 novembre 2026

Commission du 2 février 2027
-> dépôt avant le 31 janvier 2027

Commission du 20 avril 2027
-> dépôt avant le 18 avril 2027

FSDIE

Le Fonds de Solidarité et de Développement aux Initiatives Etudiantes est constitué par une partie des frais d'inscriptions versés par les étudiants chaque année.

La commission FSDIE permet de répartir ce fonds pour financer les projets associatifs à but non lucratif. Elle est exclusivement réservée à la présentation des projets et au vote des subventions. Cette commission se réunit 3 à 4 fois par an (septembre-novembre-mars-juin).

Toutes les modalités d'attribution du FSDIE sont indiqués en ligne sur :

www.uvsq.fr/demander-une-subvention-fsdie

Une partie de la CVEC alimente le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes). Ce fonds permet de financer les projets portés par les associations étudiantes agréées par l'Université.

Quelques exemples de projets étudiants ayant obtenu un financement



Projet Share & Smile

Share & Smile, le groupe humanitaire du Master 2 MAQF, et les étudiants de la promotion, se sont unis pour offrir un accès à l'eau potable dans un village au Bangladesh, démontrant la force de notre communauté universitaire.



Projet Handi'moi

7 étudiantes du Master 2 MCO ont organisé une journée de sensibilisation au handicap pour des élèves de CP et CE1. Leur objectif, à travers l'organisation de 6 ateliers découverte, était de faire prendre conscience aux enfants de la difficulté pour les personnes handicapées d'évoluer dans un environnement qui n'est pas adapté à leur handicap.



Projet Bee For

Des étudiants du master 2 MCO ont organisé à Saint-Quentin-en-Yvelines le bee for Festival. Cette journée de festivité était dédiée à la sensibilisation à la biodiversité, en particulier à la cause des abeilles, à travers la musique, organisée dans le cadre de la Semaine de la biodiversité à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. .



Projet Eleven

Le projet Eleven est porté par un groupe d'étudiants du Master 2 MRC de l'ISM-IAE. Il a pour objectif d'aider ceux qui en ont le plus besoin en se concentrant sur l'éducation des enfants. Cet esprit d'entraide et de solidarité a conduit le groupe Eleven à s'unir à MEP Volontariat, une association oeuvrant dans plus de 20 pays pour subvenir aux besoins des plus démunis, notamment en matière d'éducation.



Le projet a donné lieu à une collecte de fonds qui a permis notamment d'acheminer aux enfants de Bangkok : 200 cartables avec leurs fournitures scolaires (trousses, gommes, ciseaux, règles, stylos, crayons de papier, etc.). Ces fournitures essentielles contribuent à faciliter l'accès à l'éducation et à promouvoir l'apprentissage chez les enfants de Khlong Toei.

Les associations à l'ISM-IAE

L'ISM-IAE soutient ses étudiants dans leurs engagements associatifs, culturels ou sportifs. De nombreuses associations existent au sein des formations, vous pouvez vous rapprocher de votre responsable de parcours pour en connaître l'existence.

Destinées à tous les étudiants et diplômés de l'ISM-IAE, le Bureau des Etudiants et l'Association Alumni de l'ISM-IAE vous accompagnent pendant vos études et dans votre carrière professionnelle.



Bureau des Étudiants de l'ISM-IAE

Présent depuis maintenant plus de quatre ans, le BDE de l'ISM IAE a pour vocation d'organiser des événements tout au long de l'année afin d'apporter du dynamisme à vos années étudiantes et de les rendre attractives.

Vous pourrez vous divertir lors de soirées à thème, participer à des activités de différents types avec des récompenses à gagner, bénéficier d'avantages et bien d'autres surprises !

Vous souhaitez passer des moments conviviaux et inoubliables entre étudiants ? Alors n'attendez plus et suivez-nous sur notre page Instagram pour être au courant de toute notre actualité !



N'hésitez pas à nous ajouter également sur notre LinkedIn :



Enfin, vous pouvez également communiquer avec nous sur notre boîte mail :

Mail : bde.ism.iae@gmail.com

L'Association Alumni de l'ISM-IAE... qui sommes-nous et de quoi s'agit-il ?!

Fondée en novembre 2020 dans le but de rassembler la communauté des diplômés de l'ISM-IAE, l'Association Alumni (Alumni = les Anciens de l'ISM-IAE) a pour objectifs de **promouvoir la solidarité et l'entraide**, de fournir un ensemble de services et conseils aux membres de son réseau...



Plus concrètement, nous sommes une association qui vise à regrouper les anciens élèves de l'ISM-IAE, pour en faire un véritable « réseau » solide et solidaire, se retrouvant autour d'événements professionnels mais néanmoins festifs.

Notre mission consiste à faire connaître, faire vivre et animer le réseau des Anciens élèves de l'ISM-IAE !

Nos valeurs : **dynamisme, motivation, engagement, respect de l'autre, entraide et professionnalisme. Elles nous guident et nous rassemblent au jour le jour.**

Qu'avons-nous à y gagner ?!

Notre objectif est, à l'instar de ce qui se fait dans les plus grandes écoles de commerce de France (et du monde !), de vous proposer tout un catalogue de contacts privilégiés et à l'accès facilité (des anciens de l'ISM-IAE) à votre sortie d'études, vous permettant de trouver plus facilement l'emploi de vos rêves ; et pour le reste de votre vie professionnelle, à tout moment où cela pourra être utile !

Nous avons envie de créer un réel sentiment d'appartenance à l'ISM-IAE, en permettant aux anciens élèves de l'ISM-IAE de se retrouver plusieurs fois par an pour réseauter, échanger, partager des souvenirs...

Envie de changer de boulot ? Envie de discuter avec un spécialiste sur un domaine en particulier ? Ou tout simplement de retrouver un ancien camarade de classe ? Le réseau des Anciens de l'ISM-IAE vous permettra de trouver (ou retrouver) une multitude de personnes et... contribuera assurément à faire de vos envies une réalité !

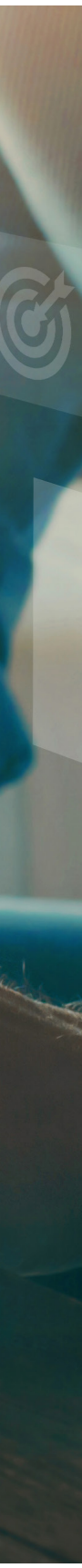
On se voit bientôt ! Et d'ici-là, contactez-nous et suivez-nous !

Notre mail : alumni.ism-iae@uvsq.fr



ISM-IAE Alumni





Stages, emplois & carrières

Étapes clés de la procédure



Stage trouvé



Le faire valider par son responsable de formation



Éditer votre convention de stage sur l'application P-Stage



Faire signer les 3 exemplaires de votre convention par toutes les parties

Vos contacts

Questions pédagogiques :
Responsable de formation

Questions administratives :
Bureau des stages
conv.stage.ism@uvsq.fr
01 39 25 50 62
bureau 426,
bâtiment Vauban

Les stages

Le stage est une étape essentielle de votre formation : il vous permet de mettre en pratique vos connaissances, de développer vos compétences et de préciser votre projet professionnel.

Avant le stage

Recherchez un stage dont les missions sont cohérentes avec votre formation et/ou votre projet professionnel. Une fois votre stage trouvé, faites valider le poste et les missions par votre responsable de formation avant d'engager les démarches administratives.

Pour un stage à l'étranger, une autorisation préalable de déplacement est obligatoire.

La convention de stage

Après validation, saisissez votre convention dans PStage, accessible depuis votre ENT. Une fois éditée, transmettez-la au Bureau des stages pour vérification administrative, avant de lancer le circuit de signature.

Circuit de signature à respecter :

1. signature de l'étudiant ;
2. signature du tuteur/tutrice de stage ;
3. signature du représentant de l'organisme d'accueil ;
4. transmission au Bureau des stages pour recueillir les signatures du/de la responsable de formation et de l'UVSQ.

Vous recevrez ensuite votre convention entièrement signée. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de toutes les parties.

Pendant le stage

Toute modification du stage (dates, missions, lieu, tuteur/tutrice, gratification...) doit être signalée au Bureau des stages, avec votre responsable de formation en copie. Un avenant devra être établi dans PStage.

En cas d'absence, de maladie ou de difficulté, informez rapidement les interlocuteurs concernés dans votre organisme d'accueil et, si nécessaire, l'ISM-IAE.

Après le stage

Faites compléter et signer votre attestation de fin de stage, disponible dans PStage, par votre organisme d'accueil et conservez-la. Votre tuteur/tutrice et vous-même serez également invités à compléter une évaluation du stage.

L'alternance

La plupart des formations à l'ISM-IAE sont proposées en alternance via le contrat d'apprentissage, relevant de la formation initiale, et le contrat de professionnalisation, relevant de la formation continue.

Ils poursuivent le même objectif, à savoir associer formation théorique et formation pratique, mais ont des modalités d'application spécifiques.

Publics concernés

Ces deux contrats ne s'adressent pas aux mêmes types de personnes formées :

- le contrat d'apprentissage s'adresse aux 16-29 ans (La loi « Avenir professionnel » a ouvert le contrat d'apprentissage jusqu'à 30 ans à partir du 01 janvier 2019).
- le contrat de professionnalisation concerne les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, les bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Pour le contrat d'apprentissage, des dérogations existent, notamment pour les personnes reconnues travailleur handicapé et pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Objectifs et durée du contrat

Le contrat d'apprentissage permet d'obtenir une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le contrat de professionnalisation permet d'obtenir une qualification :

- enregistrée au RNCP (diplôme ou titre),
- reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de branche,
- ou ouvrant droit à un certificat de qualification professionnelle (CQP).

L'employeur a l'obligation de désigner un tuteur chargé d'accompagner le salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

La formation continue

Pour répondre aux besoins des entreprises l'ISM-IAE propose un éventail de formations diplômantes accessibles en formation continue soit par la voie directe, soit par la Validation des acquis professionnels (VAP).

Il propose aussi aux entreprises des formations sur mesure en intra ou inter entreprises.

Ces formations sont destinées aux managers et à leurs collaborateurs qui souhaitent donner un nouvel élan à leurs carrières et à leurs parcours professionnels. Elles sont en symbiose avec les exigences du marché de l'emploi et de l'environnement socio-économique grâce à un enseignement innovant et des méthodes pédagogiques actives.

Notre expertise, notre savoir faire et notre sens de l'écoute intègrent tant l'orientation du candidat que l'aide pour le dossier de financement et la réalisation de votre projet.

L'ISM-IAE mobilise ainsi toutes ses compétences et ses moyens pour offrir à ses participants les meilleures conditions de professionnalisation et de réussite.

Financement de la formation continue

Quels sont les dispositifs de prise en charge ?

- Plan de développement des compétences ;
- CPF (compte personnel de formation) ;
- Contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation ;
- Projet de transition professionnelle ;
- Congé de formation professionnelle (CFP) ;
- Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A).

Qui peut prendre en charge les frais ?

- L'employeur ;
- Les OPCO ;
- Transitions Pro ;
- France Travail (Pôle emploi) ;
- Les collectivités locales ;
- AGEFIPH (Fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés) ;
- Le bénéficiaire de la formation.

L'employeur, les opérateurs de compétences ou les autres organismes peuvent financer tout ou partie de votre formation. Si vous n'avez pu obtenir qu'un financement partiel, vous pouvez financer vous-même la différence.

Le dossier de demande de financement est à retirer auprès de Transitions Pro ou de l'AGECIF / AGEFIPH le plus tôt possible et doit leur être remis complet au moins 3 mois avant l'entrée en formation si le candidat est en CDI et 2 mois s'il est en CDD.

Pour toute question : formationcontinue.ism@uvsq.fr

Rémunération

La rémunération de l'apprenti varie, selon le type de contrat et l'âge :

- de 27% du Smic (apprenti de moins de 18 ans) à 100 % du Smic (apprenti de 26 ans ou plus) pour le contrat d'apprentissage ;
- de 55% du Smic (alternant de moins de 21 ans) à 100 % du Smic (alternant de 26 ans ou plus) pour le contrat de professionnalisation.

Durée

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou à durée indéterminée (CDI).

Il doit comprendre une durée minimale de formation du salarié.

La formation doit représenter au moins 70 heures réparties sur une période maximale de 12 mois.





Relations entreprises & partenariats

L'objectif de l'ISM-IAE est de former des spécialistes du management qui puissent à la fois prendre rapidement des responsabilités opérationnelles et avoir le recul nécessaire pour appréhender de façon globale et stratégique le fonctionnement des organisations.

Pour ce faire, il s'agit d'articuler tout au long de leur formation l'apport de connaissances conceptuelles, de savoirs faire techniques et d'habilités professionnelles grâce à des enseignements aussi bien issus de la recherche que de l'expérience accumulée par des praticiens.

Ainsi, les représentants de notre environnement socio-professionnel sont présents dans toutes nos activités :

- Au sein du Conseil de l'ISM-IAE et des conseils de perfectionnement des formations ;
- Au cœur des équipes pédagogiques par la réalisation de cours, de conférences, de mises en situations et de simulations, parfois de coaching ;
- En accueillant et accompagnant tous nos étudiants dans le cadre de leurs stages obligatoires ou de leur alternance en jouant leur rôle de tuteur ;
- A travers des partenariats et des collaborations avec des associations professionnelles (ADNRH, ADT Inet, Project Management Institut France...) ;
- Au centre de journées d'études, de rencontres, de tables rondes, débats ou symposiums destinés aux étudiants ;
- A l'occasion de cérémonies de rentrée et de célébrations de nos diplômés au cours desquelles des dirigeants d'entreprises ou d'établissements publics parrainent chaque année nos étudiants de master.

Cette proximité avec de nombreux acteurs issus d'entreprises de toutes tailles, de professionnels indépendants, de cadres publics et de responsables associatifs nous permet de nous assurer que nos programmes de formation correspondent avec l'évolution des métiers, des pratiques et des besoins futurs de ces organisations. Elle permet aussi à nos étudiants d'affiner leurs projets professionnels, de se confronter à la réalité de la vie des organisations et de progressivement mieux appréhender leur future insertion professionnelle en complément avec leurs longues périodes de stage ou d'alternance.

42%

déploiement
de nouveaux
équipements
pédagogiques

30%

financement de
projets étudiants

28%

séminaires
étudiants à
l'étranger

pour + d'infos

ta.ism@uvsq.fr

ism-iae.uvsq.fr

Taxe d'apprentissage

Qu'est-ce-que la taxe d'apprentissage ?

C'est un impôt versé par les entreprises à un organisme collecteur, qui permet de financer les dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage.

L'utilisation de la taxe d'apprentissage à l'ISM-IAE

Chaque année, la collecte de la taxe d'apprentissage permet à l'ISM-IAE de mettre en place un accompagnement des étudiants à travers leurs expériences de stage et d'apprentissage. Elle permet également d'investir dans de l'équipement pédagogique et informatique, mais aussi dans de l'achat de documentations et d'études de cas.

Enfin, la collecte de la taxe d'apprentissage permet également à la grande majorité des étudiants de master 2 de vivre une expérience exceptionnelle à l'étranger, à travers un séminaire de management international *in situ*

Devenez ambassadeur de votre institut !

Participez au rayonnement de votre institut, en parlant de la collecte de la taxe d'apprentissage à votre entourage (famille, amis, maîtres de stages, tuteurs entreprises, ...).

Sur le site internet de l'ISM-IAE, vous trouverez toutes les informations relatives à la taxe d'apprentissage.

Pourquoi votre aide est-elle indispensable ?

Chaque année, les entreprises sont fortement sollicitées par les établissements de l'enseignement supérieur sur le versement de leur taxe d'apprentissage.

Nous vous incitons à participer à cette campagne de collecte car cela permet de renforcer les liens entre l'ISM-IAE et les entreprises. C'est aussi une réelle occasion de parler de votre formation à votre entourage.

Enfin, cela permettra à l'ISM-IAE de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue. L'amélioration des conditions d'études et de professionnalisation profitera ainsi aux promotions futures !

Exemples
d'entreprises
sollicitées :

THALES



Visites d'entreprises

Désireux de transmettre à ses étudiants une image réaliste de l'entreprise et de son organisation managériale, l'ISM-IAE met au profit de ces derniers ses relations socio-économiques. Des visites d'entreprises sont ainsi organisées pour allier au mieux théorie et pratique.

Les étudiants ont l'occasion, par exemple, de visiter le Technocentre Renault de Guyancourt, le plus grand centre de recherche et développement du groupe, où les nouveaux modèles de voitures prennent naissance.

Autre exemple avec la plateforme industrielle courrier La Poste de Bois d'Arcy, le site qui a pour tâche de trier tout le courrier au départ et à destination des départements Yvelines et Eure et Loire.

Les rencontres du management de l'ISM-IAE

Lancées en 2012, les rencontres du management de l'ISM-IAE constituent un temps de débats et d'échanges entre les étudiants et des hauts dirigeants d'entreprises du secteur public ou privé.

De nombreux thèmes sont abordés, toujours dans une approche transversale du management.



Retrouvez l'intégralité des rencontres du management sur la chaîne youtube de l'ISM > **ISM IAE**

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle de nos diplômés est une priorité pour l'ISM-IAE. Celle-ci est tout d'abord facilitée par le caractère à la fois académique et pragmatique de nos formations qui visent toutes à permettre aux étudiants de développer des compétences débouchant sur des métiers clairement identifiés. De plus, l'intervention croissante, au fil du cycle de licence et de master, d'intervenants exerçant ces métiers, des périodes de stage (ou d'alternance) obligatoires chaque année de formation, des conférences thématiques de professionnels

(Rencontres du management, Conférences PMI) et des retours d'expérience d'anciens diplômés sont autant d'opportunités pour nos étudiants d'affiner leur projet professionnel et de préparer leur insertion future.

Toutes les offres d'emploi de nos partenaires sont disponibles via le réseau LinkedIn :

 [linkedin.com > ISM-Larequoi](https://www.linkedin.com/company/ism-larequoi)

La RSE à l'ISM-IAE

L'Institut Supérieur de Management (ISM-IAE) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) se consacre à la recherche, à la formation et à la diffusion des connaissances dans les domaines de la gestion et du management.

Au cœur de sa mission, l'ISM-IAE promeut un management responsable et intégré (MRI), une approche transversale qui s'inscrit dans une vision large de l'entreprise et de ses responsabilités envers ses parties prenantes, internes comme externes.

CHARTRE DE RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ISM-IAE

PREAMBULE

L'Institut Supérieur de Management (ISM-IAE) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) se consacre à la recherche, à la formation et à la diffusion des connaissances dans les domaines de la gestion et du management.

Au cœur de sa mission, l'ISM-IAE promeut un Management Responsable et Intégré, une approche transversale qui s'inscrit dans une vision large de l'entreprise et de ses responsabilités envers ses parties prenantes, internes comme externes.

Afin de concrétiser cet engagement envers la responsabilité sociale et sociétale (RSE), l'ISM-IAE a élaboré la présente charte. Ce document vivant, appelé à être régulièrement actualisé et enrichi, reflète les valeurs et les engagements de l'ISM-IAE face aux nouveaux enjeux sociaux et sociétaux.

Cette charte guide nos actions quotidiennes et notre vision à long terme. Nous invitons tous les membres de notre communauté universitaire à contribuer à sa mise en œuvre et à incarner ces valeurs dans leurs activités professionnelles et personnelles.

NOS ENGAGEMENTS

La charte repose sur les principes de l'ISO 26 000, le référentiel Qualicert V7, ainsi que sur le document cadre de l'ISM-IAE, qui définit les orientations stratégiques, les objectifs, et les engagements en matière de qualité et de responsabilité sociétale propres à l'ISM-IAE. La charte s'applique à l'ensemble des activités de l'ISM-IAE et couvre les quatre axes suivants :

1. GOUVERNANCE

- Assurer une gouvernance transparente et participative via son conseil d'Institut ;
- Mettre en place un comité de direction diversifié et représentatif ;
- Engager activement les parties prenantes dans les processus décisionnels ;

- Intégrer la RSE dans la stratégie de l'ISM-IAE ;
- Communiquer les décisions prises par le conseil d'Institut.

2. SOCIAL ET SOCIÉTAL

- Lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement au sein de l'ISM-IAE ;
- Assurer des conditions de travail et d'étude équitables et motivantes ;
- Favoriser le dialogue social entre l'ISM-IAE et ses parties prenantes ;
- Soutenir le développement professionnel et personnel des membres du personnel et des étudiants.
- Sensibiliser le personnel et les étudiants à la RSE et au développement durable ;
- Contribuer au développement socio-économique local ;
- Garantir l'accessibilité équitable de nos programmes à tous les étudiants qualifiés ;
- Mener des recherches répondant aux besoins sociétaux et économiques ;
- Respecter les standards d'éthique dans la recherche et l'enseignement ;
- Promouvoir l'utilisation éthique et responsable des technologies digitales, notamment l'Intelligence Artificielle (IA) par les étudiants et le personnel.

3. ENVIRONNEMENTAL

- Contribuer à la réduction de l'empreinte écologique ;
- Promouvoir des pratiques durables et responsables (gestion des déchets, dématérialisation, réduction de la consommation de papier, etc.) ;
- Réduire la consommation d'énergie ;
- Encourager les modes de transport durables (marche à pied, covoiturage, vélo) ;
- Développer la recherche et l'enseignement sur la durabilité environnementale.

4. ÉCONOMIQUE

- Favoriser l'entrepreneuriat étudiant ;
- Soutenir l'insertion professionnelle de nos diplômés ;
- Adopter des pratiques de gestion financière responsable.

EVALUATION ET SUIVI

L'ISM-IAE s'engage à évaluer régulièrement ses performances en matière de RSE et à rendre compte de ses progrès aux parties prenantes. Un référent RSE dédié est désigné pour suivre la mise en œuvre de la charte et proposer des mesures d'amélioration.

INFORMATIONS & CONTACTS

Plus d'informations sur notre engagement en matière de RSE, sont disponibles sur notre site Internet : <https://www.ism-iae.uvsq.fr/la-rse-a-lism-iae>

Pour toute question ou information supplémentaire concernant notre engagement en matière de RSE, veuillez contacter

Younès EL MANZANI

Directeur adjoint à l'amélioration continue et à la RSE
younes.el-manzani@uvsq.fr

Collaboration avec des entreprises engagées dans la RSE

L'ISM-IAE s'applique à travailler avec des entreprises qui partagent ses valeurs : respect de l'environnement, transparence, et impact positif sur la société.

A titre d'exemple, nous collaborons avec l'entreprise Smart Goodies pour la commande de nos goodies, qui évalue l'écoresponsabilité de chaque produit via leur outil « Smart Score », accessible à tous, garantissant un choix objectif et engagé .

Chaque commande chez eux finance la plantation d'un arbre : « 1 commande = 1 arbre planté », contribuant à la reforestation.

L'entreprise veille également à réduire son empreinte carbone et propose des marquages et packagings respectueux de l'environnement (gravure laser, encres végétales, emballages recyclables ou conçus pour limiter les déchets).

Enfin, Smart Goodies s'engage pour une fin de vie maîtrisée des produits proposés : matériaux biodégradables ou recyclables, et filières de tri en France.







Activités internationales

Mobilité à l'international

Une expérience à l'international fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle permet de découvrir une nouvelle culture, d'approfondir ses connaissances linguistiques et de donner une dimension internationale à son CV. C'est pourquoi l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a conclu des accords de coopération avec près de 300 établissements partenaires à travers le monde, permettant à ses étudiants de partir en mobilité d'études pendant un semestre ou un an.

Qu'est-ce qu'un programme d'échange ?

Un programme d'échange vous permet d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger à partir de votre 3ème année de Licence dans l'une de nos universités partenaires en étant exonéré des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil.

Vous devrez être inscrit à l'UVSQ l'année universitaire précédant le départ (année de la candidature) et l'année de l'échange.

Les notes obtenues à l'étranger lors de l'échange seront prises en compte pour l'obtention du diplôme de l'UVSQ.

Les différents programmes proposés sont les suivants :

- ERASMUS, en Europe
- CREPUQ, au Québec
- MICEFA, en Amérique du Nord

Conventions internationales à travers le monde

Les différents programmes selon les destinations :

- Europe : Erasmus et/ou double diplomation en Europe et/ou conventions (Russie)
- Québec : CREPUQ et/ou conventions (au Québec)
- Reste du Monde : conventions (hors Europe et hors Québec)

Séminaires internationaux

Dans le cadre de l'*UE Management International*, la politique de l'ISM-IAE est d'apporter à la fois des enseignements théoriques, notamment via un cours de *Management Interculturel*, mais aussi une ouverture sur la compréhension du monde environnant, de ses contraintes et caractéristiques intrinsèques.

À ce titre, la plupart des étudiants participe, dans le cadre de leur formation de master, à un séminaire international d'une semaine au cours de la seconde année.

La force du séminaire international réside dans la combinaison des cours de management assurés par les professeurs étrangers, et dans des rencontres sur sites avec des dirigeants d'entreprises.

Les enseignants et/ou chercheurs français et étrangers sont présents pour aider les étudiants à approfondir les concepts de multiculturalité et de relations internationales.

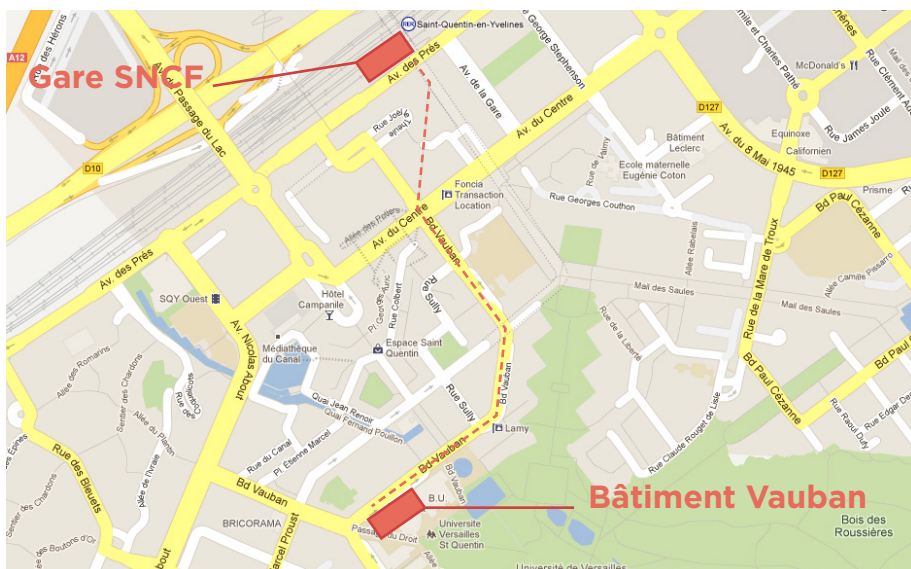
Des séminaires immersifs sont mis en place dans des grandes villes à travers le monde (partenariats, notamment avec Alazana et Seagull Institute).



Séminaire du Master 2 MCO en 2024 à Madrid

Plan d'accès

Les locaux sont au bâtiment Vauban - 47 boulevard Vauban à Guyancourt - 78280



Accès en voiture :

De Paris

de la Porte d'Auteuil, prendre l'A13
puis l'A12 direction St-Quentin-en-Yvelines/Rambouillet
sortie Saint-Quentin-en-Yvelines Centre Commercial régional

De Rambouillet

prendre la N10 direction Paris
sortie Saint-Quentin-en-Yvelines Centre Commercial régional

Accès en transports en commun :

Depuis Paris, vous pouvez prendre un train SNCF banlieue ou le RER (zone 5).

Train La Défense - La Verrière, arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

Train Montparnasse - La Verrière ou Montparnasse - Rambouillet. Arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

RER C - arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

Compter ensuite environ 10 minutes de marche à pied pour rejoindre l'université.

Restez connectés



www.ism-iae.uvsq.fr



Contact

ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47, boulevard Vauban
78047 Guyancourt Cedex